

RISQUES PSYCHOSOCIAUX : DÉFINIR DES AXES DE PRÉVENTION POUR SON ÉQUIPE

Public : Managers

Durée : 1 jour (7 heures)

Réf : RPS011

Prérequis : Aucun

Présentiel ou distanciel

Prix intra : 1 700 € HT
net de TVA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans une visée opérationnelle. Elle vise à transmettre les connaissances essentielles sur les risques psychosociaux aux managers d'équipe, tant sur le cadre légal que l'identification des leviers d'action par la compréhension des facteurs de risques. Sur un plan opérationnel, elle permet au manager d'identifier les actions à mener à l'échelle de son équipe.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Décrire les différents risques psychosociaux
- Identifier le cadre légal et les obligations de l'employeur
- Désigner les facteurs de risques et de protection
- Définir des axes de prévention

PROGRAMME

Les risques psychosociaux et leurs conséquences

- Stress
- Violences au travail (conflits, harcèlement, violences externes, etc.)
- Syndrome d'épuisement professionnel ou burn-out

Les facteurs de risques psychosociaux et les facteurs de protection

- Les 6 facteurs de risques
- Les facteurs de protection
- Regard sur le télétravail

Cadre légal et obligations de préventions

- Le code du travail
- Les accords nationaux interprofessionnels
- Les 9 principes de prévention
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels

Agir en prévention

- Identifier les signaux faibles et forts
- Orienter un collaborateur en difficulté
- Cartographier les risques et facteurs de protection dans l'équipe
- Identifier les trois niveaux de prévention
- Définir des axes de prévention des RPS au sein de son équipe

MODALITÉS

Présentiel :

1 jour (7 heures) avec 8 participants maximum

Distanciel :

7 heures avec 8 participants maximum, déclinable selon les formats suivants :

- 1 x 7 heures dont 45 minutes de travail individuel
- 2 x 3 heures sur 2 journées distinctes + 1 heure de travail individuel entre les sessions

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active
- Exercices variés : quizz, étude de cas, supports d'application
- Ateliers collectifs ou travaux en sous-groupes

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Approche opérationnelle qui permet de désigner les actions de prévention à mener au sein de son équipe
- Outils et méthodes pour prévenir et agir
- Repérage du cadre légal

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Travaux pratiques en cours de formation
- Contrôle des connaissances à chaque étape
- Présentation de son plan d'action par le manager

RECONNAISSANCE DE LA FORMATION

- Remise d'un support de formation
- Remise d'un certificat de réalisation en fin de formation

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluation à chaud en fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La formation peut être mise en place sous un délai de 4 à 6 semaines.

En présentiel, pour des raisons pédagogiques, la formation ne sera mise en œuvre qu'avec un minimum de 6 participants et un maximum de 8 participants.

En distanciel, pour des raisons pédagogiques, la formation ne sera mise en œuvre qu'avec un minimum de 6 participants et un maximum de 8 participants.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute question relative à l'accessibilité ou à un besoin d'aménagement, vous pouvez contacter la Référente Handicap de l'organisme de formation [pascale.faujour\[@\]motiondesens.org](mailto:pascale.faujour[@]motiondesens.org). Un échange téléphonique vous sera proposé avec la Référente Handicap afin d'évoquer votre besoin.

INTERVENANT

Consultante en Qualité de Vie au Travail et IPRP en prévention des risques psychosociaux